

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 62 (1936)
Heft: 16

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En ce qui concerne les coudes à 90°, les résultats obtenus correspondent avec ceux du laboratoire de Beauvert que nous avons utilisés (voir fascicule III, page 96). Les essais sur les branchements sont très nombreux ; ils ont porté sur des pièces à T à 90°, 60° et 45°, avec trois diamètres différents de la tubulure latérale, et pour des formes différentes de raccordement. Il est regrettable que les diamètres choisis soient aussi petits (43 mm pour le tuyau principal, et 15, 25 et 43 mm pour les embranchements), et l'on ne pourra guère admettre sans autre les coefficients obtenus pour des conduites de grandes dimensions.

Les essais ont été effectués très minutieusement et très complètement ; on a toujours observé l'écoulement dans les deux sens, c'est-à-dire avec séparation du courant d'eau au branchements, et réunion des deux courants partiels dans l'autre sens, et tout cela avec des proportions de débits variables dans les deux branches. L'application de ces résultats à un collecteur d'usine est un peu laborieuse, car il faut calculer les pertes en chaque branchements et cela pour différents régimes de marche. Nous n'avons pas eu le temps de faire ce travail de vérification.

Mais nous ne croyons pas que les chiffres absolus obtenus par l'application pure et simple des coefficients du laboratoire de Munich puissent être adoptés sans les corriger par un coefficient à déterminer, tenant compte du passage d'un très petit diamètre à un beaucoup plus grand. A ce point de vue les essais du laboratoire de Beauvert sont plus intéressants ; il est seulement regrettable qu'ils n'aient pas été poussés plus loin.

9 juin 1936.

URBANISME

Concours pour l'étude des bains de Allenmoos, à Zurich.

M. M. Piccard, qui, dans une prochaine note, nous parlera du point le plus délicat des bains modernes¹, soit les bassins olympiques en général, a bien voulu, en sa qua-

¹ En l'occurrence peut-être le point faible de Allenmoos.

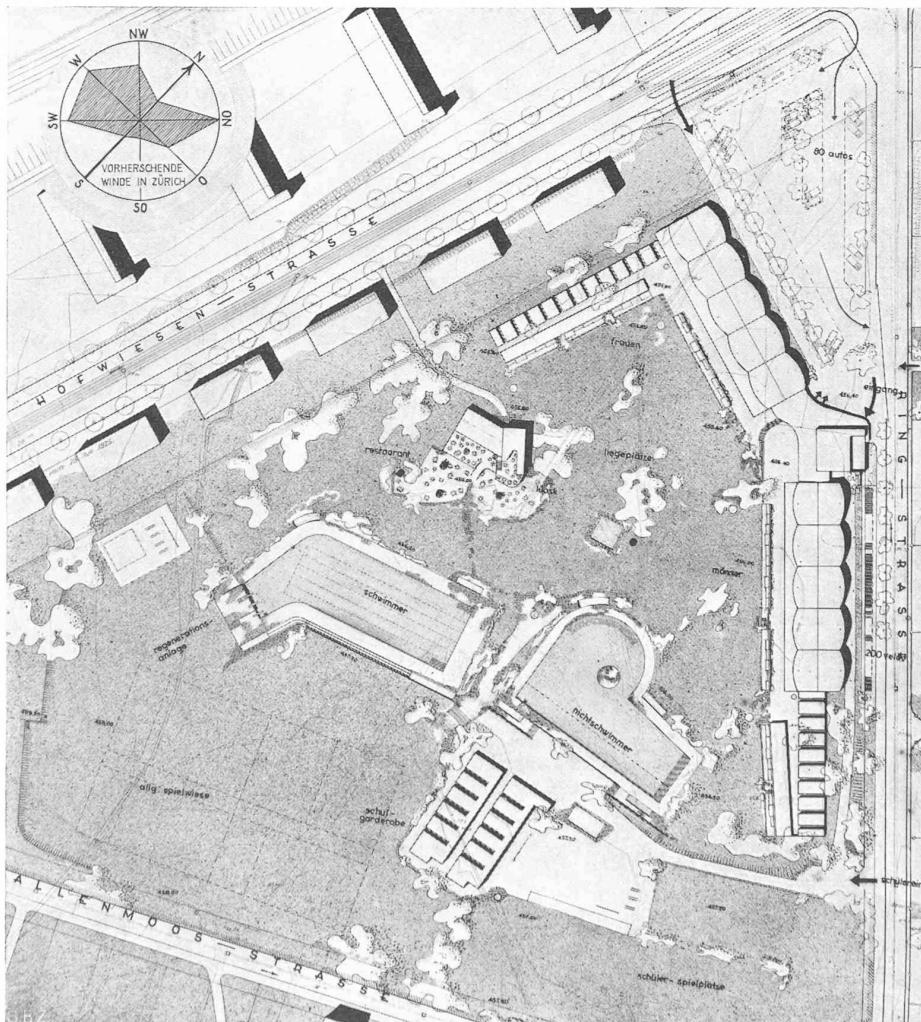


Fig. 1. — Les bains de « Allenmoos ». Projet de MM. Hæfli et Mooser.
Plan de situation. — 1 : 2000

En bordure de la Hofwiesenstrasse : immeubles locatifs ; en bordure de la Ringstrasse, le bâtiment des cabines, vestiaires et armoires ; au centre de la parcelle, les deux bassins (olympique (Schwimmer) et pour non-nageurs (nicht Schwimmer). Au nord des bassins, le restaurant.

Cliché de la « Schweizer. Bauzeitung ».

lité de constructeur de plages, nous donner quelques indications sur le projet de Allenmoos, qui est, comme celui de Lausanne, une œuvre d'urbanisme de grande envergure. *Réd.*

De nos jours, il est généralement admis par les urbanistes qu'une œuvre architecturale n'est pas belle en soi, mais suivant la façon dont elle est implantée. Nous nous permettrons même de dire qu'un bâtiment n'est réussi que si, placé sur un autre terrain, il serait impossible, voire ridicule, car la situation, la topographie comprennent des facteurs directifs qui sont susceptibles de varier à l'infini : insolation, circulation, vent, vallonnements, etc. Ces facteurs sont les conditions du problème, le point de départ. L'intelligence et la sensibilité du projeteur font le reste.

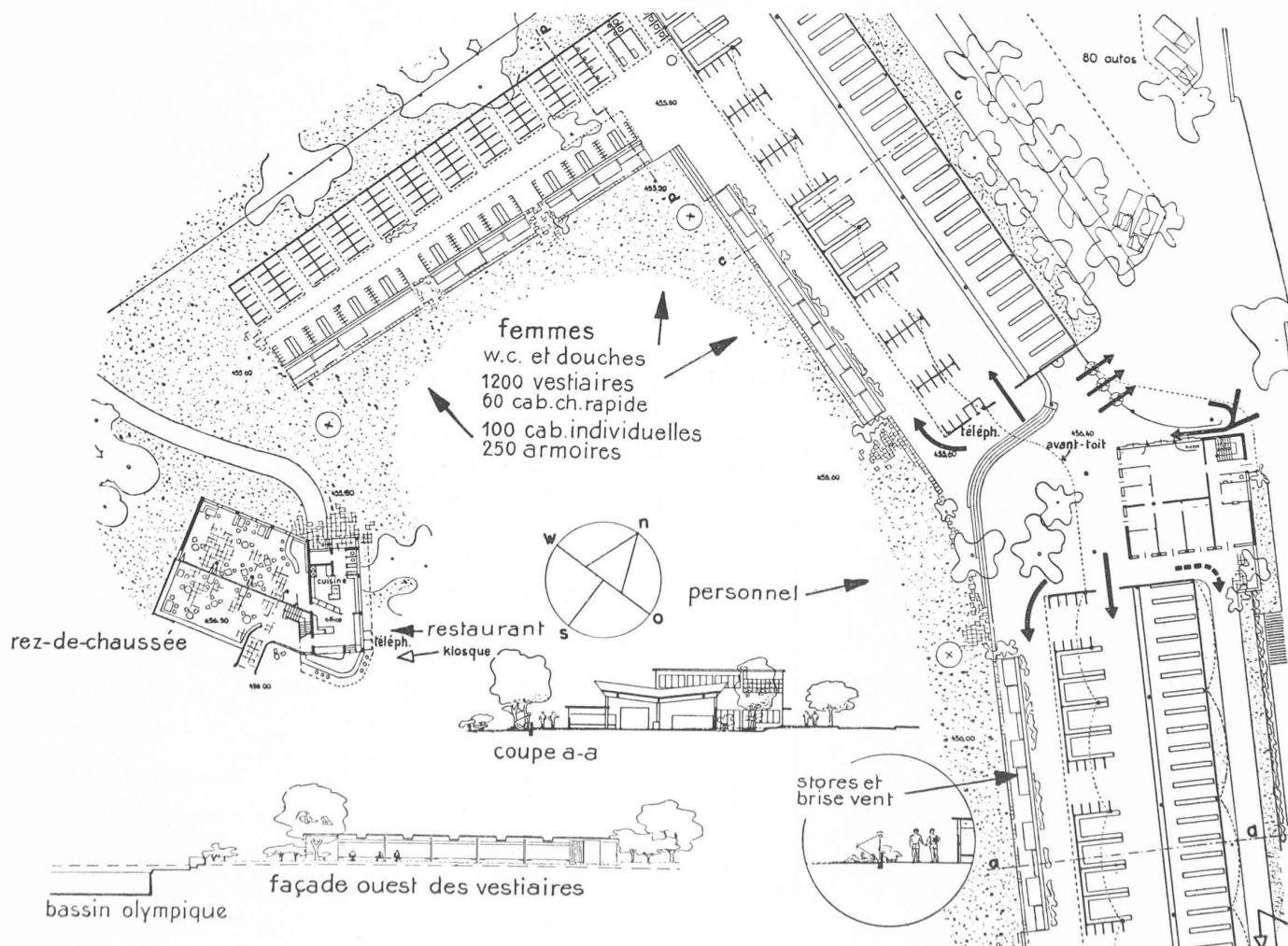
Quand ces principes sont observés, le résultat est *autochtone* et ce n'est qu'alors qu'il est admissible de parler d'urbanisme.

Malheureusement « Urbanisme » est un mot que les

administrations n'aiment pas toujours entendre. C'est pourquoi, si les travaux architecturaux sont innombrables, les œuvres urbanistes sont rares. C'est que trop souvent les censeurs entendent par « urbanisme » une ordonnation schématique où la raideur le dispute à la symétrie.

A ce propos, l'auteur de cette note se fait un plaisir de présenter à ses collègues romands le projet des Bains de Allenmoos (1^{er} prix de concours) des architectes *Hæfeli et Moser*, à Zurich, qui exprime les principes urbanistes esquissés plus haut, notamment la sensibilité, le non-schématisme, le charme,... que dirai-je ? *l'esprit*, qui font la valeur de ce projet. (Fig. 1 à 3.)

L'emplacement du futur « Bad » (voir « Schw. Bauzeitung », du 23 mai 1936), par sa forme triangulaire, a incité bien des concurrents à proposer un parti s'adaptant consciencieusement aux limites du terrain. Or ces démarcations fortuites, vu l'immensité de la surface disponible, ne doivent précisément pas être le « leitmotiv » de la solution. En effet, si, malheureusement, souvent, vu



Les bains de « Allenmoos ».
Projet de MM. *Hæfeli et Moser*, architectes.

Fig. 2. — Détails. — 1 : 700.

l'exiguité d'une parcelle, les spéculateurs se croient obligés de s'adapter aux limites de propriétaire qui n'ont rien de commun avec la topographie, ici par contre il était possible de s'étendre, de s'étaler, de se déployer, de disposer avec souplesse les locaux demandés par le programme, tel un sculpteur qui ajoute ou enlève une boulette de terre jusqu'au moment où son sens artistique est satisfait.

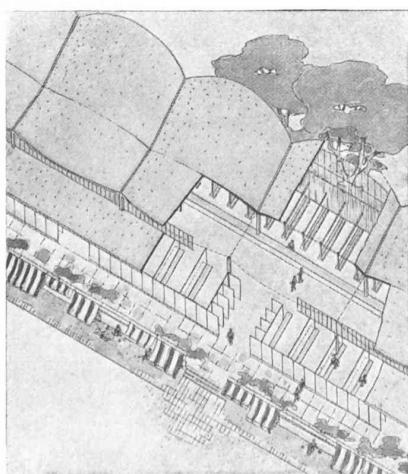
A première vue on se trouve ébahis par l'audace de ces « affronteurs de jury ». En plan il est vrai — mais en plan seulement — on ne saurait se défendre d'une impression que le philistine qualifierait volontiers de désordre. Pourtant, nous n'hésitons pas à le dire, au risque une fois encore de friser le paradoxe : c'est précisément dans l'audace de la composition qu'il faut trouver la valeur du projet. Si l'on veut bien, en effet, s'élever un peu, juger du point de vue plastique, c'est-à-dire à trois dimensions, il est aisément de se rendre compte des aspects sympathiques que ce « désordre », notamment la forme irrégulière des deux bassins (olympique et pour non-nageurs) et le spirituel restaurant, sont susceptibles de créer.

Nous nous réjouissons de la compréhension du jury et, en souhaitant que son exemple puisse être suivi, nous renonçons à entrer dans les détails.

La parole est maintenant aux édiles. Il est vrai qu'entre la sensibilité de l'architecte et les rouages de l'Administration il y a un abîme. Mais nous ne doutons pas qu'à Allenmoos on ne tienne à user avec modération des droits du maître de l'ouvrage et que ces bains ne soient exécutés selon la conception de leurs auteurs.

Lausanne-Zurich.

MARC PICCARD, architecte.



Projet de bains de « Allenmoos ».

Fig. 3. — Coupe isométrique des vestiaires.

Cliché de la « Schweizer. Bauzeitung ».

NÉCROLOGIE

Fritz Vittoz, ingénieur

1877-1936.

Né à Oron, où son père était instituteur, le 15 octobre 1877, Fritz Vittoz suivit toutes les classes de l'Ecole industrielle (actuellement Collège scientifique) et du Gymnase mathématique (actuellement Gymnase scientifique) de Lausanne. Puis il fréquenta l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, d'où il sortit muni du diplôme d'ingénieur-conseiller, en 1900.

Il fut successivement, ingénieur de la Ville de Nyon ; ingénieur au service de la Ville de Lausanne, pour les travaux d'adduction des eaux du Pays d'Enhaut ; ingénieur à la direction des Travaux de Lausanne et, dès 1904, ingénieur des Travaux de la Ville de Neuchâtel, jusqu'à son décès survenu le 11 mai 1936, après une longue maladie, de plus d'une année.

Au cours de sa carrière, il a apporté une contribution précieuse au développement de l'hygiène urbaine, de la technique routière et de la navigation fluviale.

Il a pris une part active, tant comme ingénieur que comme officier, à la discussion concernant le choix de l'échelle pour la nouvelle carte topographique suisse.

Au militaire, F. Vittoz a fait toute sa carrière dans l'artillerie, surtout aux Fortifications de Saint-Maurice, et conquis tous les grades. Il était colonel depuis le 31 décembre 1928.

Tous ceux qui ont eu commerce avec Fritz Vittoz, déplorent le décès prématuré de cet homme à l'esprit lucide et enjoué, d'un si cordial accueil.

Le portrait qui illustre cette note ne nous satisfait pas, mais il nous a été impossible de nous en procurer un meilleur.

ECOLE D'INGÉNIEURS DE LAUSANNE

Epreuves du diplôme.

Dans sa séance du 22 juillet 1936, la Commission universitaire, sur préavis du Conseil de l'Ecole d'ingénieurs, a décerné les diplômes suivants :

Diplôme d'ingénieur-conseiller.

MM. Cordoba, Alberto	(Béton armé) ¹
Derron, Maurice ²	(Travaux hydrauliques)
Faccini, A.-José	(Constructions métalliques)
Morandi, Berto	(Béton armé)
Pernet, Roger ³	(Travaux hydrauliques)
Petroff, Pierre ⁴	(Béton armé)
Rössinger, François ⁵	(Travaux hydrauliques)
Roussakis, Elefthérios	(Béton armé)
Simatos, Jean	(Béton armé).

Diplôme d'ingénieur-mécanicien

MM. Bompard, César	(Machines thermiques)
Calakonas, Grégoire	(Machines hydrauliques)
Neeser, Pierre	(Machines hydrauliques)
de Würstemberger, Walter	(Machines thermiques).

¹ Entre parenthèses, la spécialité choisie par le candidat pour son travail pratique de diplôme.

² Lauréat du prix A. Dommer.

³ Lauréat du prix W. Grenier.

⁴ Lauréat du prix de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes.

⁵ Lauréat du prix des Anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs.